**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 24 (1936)

**Heft:** 489

**Artikel:** Un féministe à l'Académie française : Edmond Jaloux

Autor: Bonard, S. / Jaloux, Edmond

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-262491

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Au Cartel genevois d'hygiène sociale et morale

#### Les obstacles que rencontrent l'école et la famille dans leur tâche éducative

Cette imposante Fédération de Sociétés genevoise a tenu son Assemblée générale de délégués le 23 novembre, sous la présidence de M<sup>II</sup>e Gourd. Celle-ci à présenté un rapport sur l'activité du Comité exécutif durant ces derniers mois, activité qui a porté principalement sur des questions de moralité publique: lutte antivénérienne étude de la création d'une maison de relèvement pour pros-tituées majeures s'inspirant des mêmes principes que l'admirable « Abri dauphinois » de Grenoble que plusieurs membres du Cartel ont été visiter, et possibilité d'entente sur ce point avec les Sociétés de moralité publique de Lausanne; étude du problème de la prostitution et des souteneurs qui se pose actuellement à Genève de façon si pressante; puis, en relations plus directes avec la protection de la famille, questions de cinématographe, de radio, démarches nombreuses auprès des autorités, de la presse, etc. Le Cartel d'Hygiène sociale et morale garde un contact étroit avec l'Office de consultations matrimoniales qu'il a contribué à créer il y a quelques années; et il organise pour le début de l'année 1937 un cours en 5 leçons sur le *Problème de la Pros*titution qui sera donné à l'Ecole d'Etudes so-ciales pour femmes. Le rapport salue encore la réorganisation toute récente de l'Association abolitionniste genevoise et annonce l'adhésion au Cartel genevois d'une cinquante et unième Société: l'Union des Travailleurs sociaux.

Après une brève partie administrative au cours de laquelle le Comité exécutif fut réélu (il se compose actuellement de M<sup>II</sup>e Gourd, présidente, Mlles le Dr. Schaetzel et B. Richard, juge assesseur à la Chambre pénale de l'Enfance, Mœ Mathil directrice d'Ouvroir, MM. Laravoire, di-recteur d'écoles, Henri Dubois, directeur de l'Office Social, et Reelfs, secrétaire général de la Fé-dération abolitionniste), l'Assemblée entendit deux

exposés remarquablement intéressants de M. Atzenwiler directeur de l'enseignement primaire et de Mme Johannot-Vernet sur ce double problème Les obstacles que rencontrent l'école et la fa mille dans leur tâche éducative.

Les difficultés que rencontre l'école peuvent, selon M. Atzenwiler, se classer en trois catégories: en premier lieu, celles qui proviennent de l'école elle-même et de notre époque. L'école actuelle régie encore par le statut de 1886, influen-cé par les découvertes scientifiques du XIXme siècle, est trop rationaliste et trop intellectualiste, On a cru, en donnant une instruction intellectuelle développée, former le caractère des enfants, développée, former le caractère des enfants, mais l'expérience a démontré que des programmes chargés n'atteignent pas nécessairement ce but. Par son caractère rationaliste, l'école souffre de l'absence d'une mystique. Une autre diffi-culté réside dans son caractère trop individualiste ainsi que dans la confusion qui règne dans l'application des méthodes de la pédagogie mo-

Un deuxième groupe de difficultés provient des conditions sociales et morales de vie de certaines, familles dont le contre-coup se fait sentir à l'école: foyers désunis, travail absorbant hors du foyer, chômage, entassement dans des logis trop étroits, alcoolisme, malpropreté, etc. Incompréhension aussi dans certaines familles de la nécessité de suivre régulièrement l'école, trop grande man suétude des pouvoirs publics, vis-à-vis de la né gligence de certains parents, contrôle insuffisant

es cinémas, etc. En dernier lieu, l'évolution des conditions morales et matérielles de notre époque constitue pour l'école une nouvelle cause de difficultés: évolution de la notion de l'autorité attribuée non plus à la fonction, mais à la personne, manque d'espace, augmentation du bruit, méfaits de la radio provoquant un fléchissement d'attention, abus de l'auto, insuffisance d'exercices au grand air.

Les conditions démographiques du canton rendent également la tâche de l'école plus difficile: l'apport que devrait donner l'arrière-pays rural étant insuffisant, il est remplacé par l'arrivée de familles confédérées souvent déracinées. Enfin

l'école ne facilite pas la tâche du maître

Toutes ces difficultés proviennent d'une crise 'adaptation. L'école cherche à y remédier en d'adaptation. assouplissant ses cadres et ses programmes; par le nouveau réglement de l'enseignement scolaire mettant en première ligne la nécessité d'éveiller les forces bonnes chez l'enfant; par la création d'institutions utiles telles que les classes de d'institutions utiles telles que Maison des Charmilles, etc., etc.

M<sup>me</sup> Johannot-Vernet montra ensuite les obs-

tacles que rencontre la famille dans sa tâche éducative: au nombre de ceux-ci se trouve l'écrou-lement des notions qui ont été autrefois à la base de la morale, telles que l'honnêteté en affaires et l'indissolubilité du mariage. L'action éducative de la famille se heurte aussi au manque de pondération dans la vie publique, à l'action de la presse qui insiste si malheureusement sur le + côté négatif de l'activité humaine, et à l'avidité négatif de l'activité humaine, et à l'avidité des enfants à lire les journaux. La diminution du respect de la propriété privée, la fréquence du vol d'usage sont autant de faits résultant de ce fléchissement moral.

La tâche des parents est aussi compliquée par la multiplicité des distractions extérieures telles que : cinémas, dancings, nombre d'associations attirant les enfants hors de la famille. L'enfant s'habitue à chercher au dehors des distractions et des plaisirs et à ne plus trouver au foyer les forces qu'il devrait y rencontrer. Mme Johannotvoudrait voir les associations membres du Cartel se préoccuper de la préparation des pères de famille à leur tâche et préconise la création et le développement de ligues de pères et fils. La question des lectures demande aussi une étude particulière et c'est avec profit que l'on mettrait à la portée des enfants, des exemples de vies nobles et utiles. Il conviendrait pour cela d'éditer une série de biographies.

Un échange de vues très animé, et qui se prolongea tard dans la soirée, termina cette fort intéressante réunion, qui, une fois encore, a montré toute l'utilité d'une organisation telle que le Cartel.

Le suffrage féminin ecclésiastique dans le

canton de Fribourg

L'on n'a pas oublié que le Grand Conseil du

canton de Fribourg avait voté, au début de l'été, la loi autorisant les paroisses protestantes du canton qui le désirent à introduire chez elles

l'exercice du vote féminin ecclésiastique, l'éligibilité des femmes aux Conseils de parc

l'adjonction aux pasteurs d'une assistante offi-

en vigueur, le Synode de l'Eglise réformée du canton venant seulement de s'occuper de son application, et cela malheureusement en stipulant certaines mesures de portée restrictive. En effet,

d'après la récente décision du Synode, les paroisses devront d'abord être saisies d'une paroissiale, signée au moins par le dixième des femmes de la paroisse. Cette pétition sera ensuite soumise au vote d'une Assemblée géné-

rale des membres masculins de la paroisse, et si

ce vote est favorable, les femmes pourront alors seulement faire usage de leur nouveau droit. Et

car le Synode a bien stipulé que le

Cette loi progressiste n'est pas encore entrée

l'horaire normal, en renonçant alors aux deux-tiers ou à la moitié du salaire. Une telle ré-duction peut être établie d'une façon perma-mente ou pour une période déterminée (pas en dessous d'un an). L'horaire normal ne peut chr erspris que lorsque les conditions de ser-vice le permettent. Pour le calcul de l'âge de retraite, c'est la France qui offre le plus grand nombre de dispositions en faveur de la fonctionnaire mère de famille.

Age de la retraite. D'après les informations réunies pour ce rapport, l'âge de la retraite ssemble être souvent le même pour les hommes et pour les femmes. Dans plusieurs pays, il y a un écart de 5 années pour la limite d'âge inférieure pour la femme. L'appréciation de cette différence de traitement varie d'un pays à l'autre.

Il va sans dire que ces exemples et citations n'épuisent pas ce rapport, d'une si riche docu-mentation. Celui-ci a été discuté dans une réunion consultative des fonctionnaires, tenue au B. I. T., au début de cette année. A cette réunion furent émis les vœux suivants:

que les femmes jouissent des mêmes droits que les hommes quant à l'accès aux fonctions admi-nistratives, à l'avancement dans la hiérarchie et à la rémunération dans toutes les fonçtions;

que les règlements administratifs tendent à faci-liter les transferts de postes rési

inter les transferts de postes necessaires pour rap-procher le poste d'une fonctionnaire mariée au lieu de résidence de son conjoint, ou vice-versa si le conjoint est lui-même fonctionnaire; qu'un congé de maternité de 3 mois, à plein traitement, soit accordé à toute femme fonction-naire, et que les interruptions de service néces-saires leur soient laissées pour l'allaitement de leur enfant. leur enfant;

que, sur leur demande, il soit accordé aux fonctionnaires mères de famille des congés spé-ciaux prolongés, sans traitement, mais avec droit de priorité pour la réintégration dans leur em-ploi, en que de faciliter l'accomplissement de leur

que les fonctionnaires mariées ou mères famille soient admises à problem que les roliculoniaries marties où ineres de famille soient admises à prendre, si elles le dé-sirent, une retraite anticipée, sans perte des droits à pension acquis par les années de service accomplies.

A. DE M.

A propos de l'impôt sur la bière

chez nos Confédérés

nombre des femmes élues dans les Conseils de

paroisse ne pourra en tout cas pas dépasser le tiers de l'effectif total de ceux-ci.

la Sarine, hélas! avant que ce suffrage féminin ec-clésiastique, qui dans d'autres cantons, tels que Bâle ou Genève, est chose acquise et si naturelle

que personne n'en parle plus, entre en vigueur

. Il coulera donc encore beaucoup d'eau dans

Dans son assemblée d'automne, le Cartel mand d'hygiène sociale et morale a voté, à l'unimité, la résolution ci-dessous: Le Cartel romand d'hygiène sociale et morale, sans se prononcer sur l'opportunité d'une aug-mentation de l'imposition fiscale de la bière, s'élève, au nom de l'hygiène, contre les arguments utilisés par les brasseries au cours de leur ardente campagne, et tendant à faire croire au public: que la bière est une boisson absolument

inoffensive, que son renchérissement serait une catastrophe économique, qu'il encouragerait la consommation des eaux-de-vie. En réalité, si, à quantité égale, la bière est une des boissons les moins alcoolisées, une chope de bière contient environ autant d'alcool qu'un verre de vin et qu'un petit verre d'eau-de-vie. Il s'ensuit que l'abus de la bière est tout aussi pernicieux que l'abus de toute autre boisson alcooli-que, et que l'alcoolisme de bière existe de façon

incontestable en Suisse.

stontestable en Suisse. Si le renchérissement de la bière en réduisait a consommation, ce ne serait un malheur ni pour la santé publique, ni pour l'économie nationale, Il serait en tout cas plus justifié que le renché-rissement des produits alimentaires de première nécessité

### Une femme ministre à Genève

Mme Brunschvicg, sous-secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, vient de passer trois jours à Genève, représentant le gouvernement français au Comité d'experts pour l'alimentation infantile de la Société des Nations.

Mais elle a fait aussi à ses nombreuses amies dans notre ville le plaisir de fréquentes rencon-tres: mardi soir, elle a parlé à l'Athénée devant une salle archi-comble. sous les auspices l'Association pour le Suffrage; mercredi, le Co-mité pour le Désarmement a organisé un déjeu-ner en son honneur, auquel elle a également pris la parole; et elle a encore trouvé le temps de visiter avec Mile Bl. Richard, juge assesseur à la Chambre pénale de l'Enfance, la Maison d'observation des Charmilles pour enfants irréguliers.

Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur sa très vivante et captivante conférence.

# Chez les Femmes Universitaires

Les 21 et 22 novembre a eu lieu à Zurich la XIIIe Assemblée générale des déléguées de l'Association suisse de Femmes universitaires.

Le samedi après-midi, tandis que siégeaient Co-mité Central et Commissions, les déléguées furent reçues au Studentenheim, puis assistèrent à une remarquable conférence de Mrs. Marie Hottinger, Mackie M. A. sur ce sujet: Latest currents in English thought.

Le soir, lors d'une charmante réception organi-sée par la Section zurichoise et présidée avec beaucoup de grâce et d'entrain par Mme Henrici, docteur en droit, il fut démontré de fort joyeuse ducteur en droit, il lut de la lori point l'Aumour. Dans une revue, les petits travers des sections et des membres célèbres furent chantés et illustrés, et l'on n'eut garde d'oublier les vicis-

la femme est presque toujours un être dangereux, perfide, qu'il faut mater et même battre (voyez Rabelais, La Fontaine, Racine, Molière, Vigny, Musset, Baudelaire, Balzac et Flaubert), à la conception anglo-saxonne de la femme, à la collection des pures, nobles, dévouées héroïnes de Shakespeare, de Dickens, de Walter Scott et de George Meredith, M. Jaloux déplore le mépris que le Français moyen éprouve pour sa compagne. Absurde est l'affirmation que les progrès pagne. Absurde est l'affirmation que les progrès du féminisme risquent d'éloigner la femme de la maternité et de ses devoirs. « Si la femme demande à entrer dans la vie

publique, c'est justement afin de défendre la maternité et les enfants... Sur certains problè-mes, celui de la mortalité infantile, entre autres, x femmes à prendre la parole sur ce point, hommes ont fait faillite; tôt ou tard, ce sera comme sur beaucoup d'autres du même genre. Nous saurons si le Sénat accepte que les Francaises sont considérées dans le monde comme les égales des femmes des autres nations, ou si elles doivent continuer d'y être traitées comme une espèce humaine particulièrement inférieure. »

- Charlotte, sauve-moi! Délivre-moi d'elle:

La jeune femme se penche vers lui et cherche à le regarder dans les yeux.

Tu sais ce que cela te coûtera, dit-elle à voix basse avec une profonde gravité.

Oui je le sais, répond-il avec la même gravité et son regard ferme rencontra les yeux de Charlotte.

Huit ans après, Anna Svärd est à l'église pour entendre prêcher Karl-Artur, mission-naire en pays africain et de passage au pays. Elle y est venue contre son gré, parce que Charlotte I'y a amenée. Son mari lui parut laid, chauve et ridé. Si son attitude était très laid, chauve et ride. Si son attitude était tres humble, il n'avait nullement l'air triste: un tendre sourire éclairait son visage et semblait illuminer toute l'église. Charlotte n'a pas dit à Anna en termes directs que l'épouse de Karl-Anna en termes uneces que repouse de Kari-Artur devait le suivre au pays des noirs; elle a dit seulement qu'il faisait une grande œu-vre, et qu'il avait enfin appris à aimer son prochain. «Il avait aimé le Christ et avait prouvé qu'il était capable de tout abandonner pour le suivre. Mais la véritable charité, il ne l'avait res capara. Et chir qu' veut être l'avait pas connue. Et celui qui veut être un disciple de Christ sans avoir l'amour des hom-mes est condamné à aller à sa perte et à y conduire les autres. x

L'âme paysanne, têtue, méfiante et attachée à l'argent d'Anna Svärd se regimbe devant le devoir que Charlotte lui présente. Recueillie avec son enfant par la famille de Karl-Artur, elle vit dans l'aisance sur des terres qui lui appartiennent. Quittera-t-elle son enfant et sa terre pour mener en Afrique une vie rede-

venue misérable, aux côtés de cet homme qui

lui a fait tant de mal? Quelqu'un passe sous sa fenêtre. C'est Karl-Artur. Que va-t-elle répondre quand il lui demandera de le suivre?

demandera de le suure?

Que va-t-elle répondre?

Sur ces mots finit le livre.

Selma Lagerlöf, parce qu'elle voit les hommes tels qu'ils sont, en parle sur un ton à la fois ironique et tendre, et cette moqueuse bonhomie exerce sur le lecteur une séduction indéniable. Ses trois derniers romans, et, plus fortement peut-être, le dernier de la trilogie, apportent au cœur du monde un tribut et un émoi merveilleux et nouveaux.

IEANNE VUILLIOMENET.

## Un féministe à l'Académie française

#### Edmond Jaloux

Les féministes se sont associées de tout cœur à l'hommage que le Cercle lausannois des jour-nalistes professionnels, entouré de quelques amis, a rendu à M. Edmond Jaloux, à l'occasion de son élection à l'Académie française, car cet ami sincère de Lausanne, ce délicat écrivain, est aussi un ami des femmes; son Dick Le Houelleur, L'Ami des jeunes filles, ne lui ressemble-t-il pas comme un frère? N'a-t-il pas tracé, dans L'Incer-tainé, dans L'Escalier d'Or, dans Au-dessus de la Ville, qui se termine à Ouchy, dans Loetitia, d'adorables portraits de jeunes filles qui devien-dront des femmes exquises?

Oh! je sais, des hommes se prétendent autiféministes justement parce qu'ils aiment les femmes. M. Jaloux n'est pas de ceux-là, dont la ga-lanterie dissimule tout simplement un mépris profond pour la femme. Ce fin psychologue ne pense pas que l'humanité ait à gagner à la situation inférieure où l'on voudrait maintenir la femme; respectueux de l'être humain, il ne croit pas que la femme doive abdiquer sa personnalité devant l'homme, et ainsi se diminuer inutilement et dommageablement.

M. Ed. Jaloux est féministe. Il est même suffragiste, c'est-à-dire partisan du suffrage des femmes. Il le dit, il l'écrit. Ainsi fit-il dans une de ses brillantes chroniques du *Temps*, à l'occasion d'un des dix votes où la Chambre décida de faire des citoyennes. Ses propos s'adressent à des Français; il suffirait d'un très léger déplacement pour qu'ils soient valables pour la Suisse:

« ... La Française est assimilée aux enfants, aux fous, aux déchus de toute espèce; un alcoolique peut voter, et M<sup>me</sup> Curie (cet article a paru le 17 mars 1932) ne le peut pas; un demi-idiot peut voter, et M<sup>me</sup> la comtesse de Noailles ne saurait le faire; les nègres de certaines colonies peuvent être élus députés, et une avocate comme Mme Miropolska, une peintre comme Mme Marie Laurencin, une actrice comme Mle Gaby Morlay, une directrice de journal, l'organisatrice d'une grande exploitation n'ont droit qu'à se taire. On objectera que toutes les femmes ne sont point Mme Curie, Mme la comtesse de Noailles, Mme Miropolska ou Mle Gaby Morlay, mais tous les hommes sont-ils M. Bergson, le docteur de Martel, Me Henri-Robert ou M. Philippe Berthelott? » saurait le faire; les nègres de certaines colonies hommes sont-ils M. Bergson, le docteur de Mar tel, Me Henri-Robert ou M. Philippe Berthelot?

Après avoir opposé la littérature française, où